

PROCES VERBAL

de la séance du conseil municipal de Gorze

du 25 avril 2016

Le lundi vingt-cinq avril deux mil seize à vingt heures, sur convocation en date 21 avril 2016, s'est réuni en mairie le conseil municipal de la commune de Gorze.

Présents : LEVEE Frédéric, maire,

SASSU Patrick, GIACOMAZZI Marion, GUERNIER Christian et BONNIN Valérie, adjoints,
DELHAY Jean-Paul, SCHALON Marie-Claire, HAWNER Denis, OMHOVER Anne
HENTINGER Mathieu, LOZANO Sylvie, MARCHAND Alexandre et FLEURY Thierry,
conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : RICH Sophie (procuration à LEVEE Frédéric).

Absent : BORHOVEN Jean-Luc.

Secrétaire de séance : SASSU Patrick.

1 – Crédit de trésorerie

Le conseil municipal,

Vu la proposition de contrat présentée par la Caisse d'épargne Lorraine Champagne-Ardenne,

Vu le budget de l'exercice 2016,

Considérant que le Département de la Moselle n'est pas en mesure de verser, en ce moment, un acompte de la subvention de 723 221 € allouée à la commune de Gorze dans le cadre des travaux de requalification de la rue général de Gaulle,

Après en avoir délibéré,

Décide, par 12 voix pour et 2 voix contre, de demander à la Caisse d'épargne Lorraine Champagne-Ardenne l'ouverture d'une ligne de trésorerie interactive aux caractéristiques suivantes :

- Montant : 400 000 €,
- Durée : 1 an,
- Frais de dossier : 600 €,
- Taux d'intérêt : EONIA + marge de 1.40 %,
- Commission de non utilisation : 0.20 %.

Autorise le maire à signer le contrat de la ligne de trésorerie et tout document y afférent.

Pour extrait certifié conforme
Au registre des délibérations
Gorze, le 26 avril 2016
Le maire



Frédéric LEVÉE